

EPREUVES D'ECM 2000

Durée 1 heure

Sages-femmes diplômées d'Etat Infirmiers et infirmières d'Etat

Option : Infirmiers et Infirmières diplômés d'Etat

- 1- Quelle différence faites-vous entre les fonctions de député et de conseiller économique et social ?
- 2- Donnez les noms des présidents et des secrétaires généraux des partis politiques représentés au parlement.
- 3- Quelles sont les autorités habilitées à prendre des actes suivants: l'arrêté; le décret; l'ordonnance?
- 4- Quels sont les départements qui composent la région du haut sassandra et la région des lagunes
- 5- Expliquez les termes suivants: Le suffrage; le suffrage direct; le suffrage indirect
- 6- A quelle région correspond le nom des chefs lieux des départements suivants: Abidjan; Odienné , Abengourou; Bondoukou; Bouaflé; Dimbokro; Séguéla; Aboisso

Option : sage femme

Questions

- 1- Recopiez la lettre correspondant à la bonne réponse
 - 1- L'Etat ivoirien exerce sa mission à travers:
 - a- Les partis politiques; b- L'administration
 - c- Le parlement ; d- La fonction publique
 - 2- L'emblème de la république de la Côte d'Ivoire est:
 - a- L'éléphant ; b- L'Abidjanaise ""
 - c- Le drapeau: Orange Blanc Vert
 - d- La devise: Union Discipline Travail
 - 3- L'actuel président du conseil économique et social est:
 - a- M. Kouli Mamadou ; b- M. Germain Koffi Gadeau
 - c- M. Maurice Seri Gnoleba ; d- M. Noël Nemin
 - 4- La justice ivoirienne est coiffée par:
 - a- La cour suprême; b- Le conseil économique et Social
 - c- Le conseil constitutionnel; d- Le parlement
 - 5- La région de la marahoué comprend les départements de :
 - a- Bouaké -Béoum;i -Dabakala -Katiola -Sakassou
 - b- Bouaflé -Oumé -Sinfra -Zuénoula
 - c- Séguéla -Mankono -Touba
 - d- Dimbokro -Bongouanou -Bocanda -Daboukro -M'bahiakro
 - 6- Pour former un groupe parlementaire en Côte d'Ivoire, il faut:
 - a. 3 Députés ; b- 6 Députés
 - c. 9 Députés ; d- 12 Députés
 - 7- Le mandat présidentiel selon la constitution est de :
 - a. 5 ans renouvelables ; b- 5 ans
 - c. 6 ans ; d- 7 ans non renouvelable
 - e. 7 ans non renouvelables
 - 8- Le conseil des ministres est présidé par :
 - a. Le Premier ministre; b- le porte-parole du gouvernement
 - c. Le chef de l'Etat ; d- Le ministre des affaires présidentielles
 9. Un parlement monocaméral est un parlement qui:
 - a- Est composé d'une seule chambre appelée Assemblée Nationale
 - b. Est composé de deux chambres, une Assemblée Nationale et un sénat.

c. N'a qu'une seule caméra pour couvrir les activités des députés en mission.

II- Reproduire et compléter le tableau ci-après en manquant d'une croix la ou les réponse(s) juste(s) dans la case correspondant au siège de l'organisation internationale indiquée.

Organisation internationale \ Siège	Rome	Génève	New-York	Abuja	Addis-Abeba	Abidjan
OMS						
ONU						
CEDEAO						
OUA						
FAO						
BAD						